

Lettre électronique

Catherine MORIN-DESAILLY

*Sénatrice de la Seine-Maritime
Conseillère régionale de Normandie*



L'actualité du Sénat et des territoires Novembre 2023 - Mars 2024

Chers collègues, Chères amies, Chers amis,

J'ai le plaisir de vous adresser ma lettre d'information des mois de novembre 2023 à mars 2024.

La fin d'année 2023 a été marquée, comme chaque année par de longs débats en préparation du budget pour 2024. Une fois de plus, le Sénat s'est fortement mobilisé, au delà des missions budgétaires pour lesquelles je me suis particulièrement impliquée.

J'ai également été très mobilisée par mes travaux sur les questions de régulation numérique pendant la commission spéciale "sécuriser et réguler l'espace numérique", texte de loi des directives européennes.

J'ai également sollicité le Gouvernement sur plusieurs sujets relatifs aux collectivités dont vous en trouverez la teneur à la fin de cette lettre.

Restant à votre disposition et vous une bonne lecture de cette nouvelle lettre,

Bien chaleureusement,

Budget pour l'année 2024

Pour cette année 2024, le Sénat n'a pas adopté le projet de loi de finances, considérant que celui-ci aggravait, encore, le déficit public. Nous avons estimé à l'époque que les bases du débat démocratique n'étaient pas été respectées avec d'une part, une absence quasi-totale de prise en compte de notre travail au Sénat et d'autre part, un usage répété du 49-3 à l'Assemblée nationale.

Le Sénat a pourtant été force de proposition sur des économies structurelles à mettre en oeuvre et cela fait des années que la commission des finances alerte sur l'état de la dette publique.

C'est pour les mêmes raisons que nous n'avons pas voté le financement de la Sécurité sociale.

Pour le reste, voici les mesures qui figurent dans ces deux textes du budget.

Loi de finances :



- Sortie progressive des dispositifs exceptionnels mis en place durant la crise énergétique en faveur des ménages, des entreprises et des collectivités locales. Un bouclier tarifaire est prévu pour les petites collectivités éligibles aux tarifs réglementés de vente de l'électricité et également la prolongation du dispositif d'amortisseur d'électricité. Le Sénat considérait que ces deux dispositifs devaient être prolongés au plus grand nombre de collectivités possibles.

- Pour les particuliers : indexation de l'impôt sur le revenu sur l'inflation (à hauteur de 4,8%), prêt à taux zéro prorogé jusqu'au 31 décembre 2027 (recentré sur les achats d'appartements neufs en zone tendue ou de logements anciens avec travaux en zone détendue), éco-PTZ prolongé jusqu'en 2028, suppression de la niche fiscale « AirBnb » que nous demandions au Sénat, reconduction jusqu'en 2026 du dispositif de défiscalisation des versements effectués aux associations d'aide aux plus démunis et précision du régime fiscal du plan d'épargne avenir climat (PEAC).

- **Pour l'emploi et les entreprises** : augmentation des moyens pour les aides à l'embauche d'alternants et la gratification par l'Etat des périodes de stages des lycéens professionnels, financement de l'indemnité carburant travailleur, primes carburant et transport prolongées en 2024, instauration d'un taux minimal d'imposition de 15% sur les bénéfices des groupes d'entreprises multinationales implantées en France (à partir de 2026) et suppression de la CVAE reportée à 2027.

- **Mesures pour la transition écologique** : renforcement de MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt', durcissement de la fiscalité applicable aux véhicules polluants et création d'un crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte (C3IV).

- **Mesures concernant les collectivités** :

- augmentation de la DGF de 320 millions d'euros,

- renforcement du fond vert,

- nouveau régime zoné d'exonérations fiscales et sociales « France ruralités revitalisation » (FRR),

- compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les logements vacants pour les communes et intercommunalités qui la percevaient jusque lors,

Ces mesures pour les collectivités étaient largement en deçà de ce que nous avons voté au Sénat.

Pour le reste, le texte augmentait le budget des ministères et a renforcé les moyens de lutte contre la fraude fiscale.

Financement de la Sécurité sociale :



- Diverses mesures à destination des jeunes : campagne de vaccination de lutte contre le papillomavirus dans les collèges, gratuité des préservatifs pour toutes les personnes âgées de moins de 26 ans sans prescription, ou encore en matière de lutte contre la précarité menstruelle (remboursement des protections hygiéniques pour toutes les femmes de moins de 26 ans) ;

- Réforme du financement des établissements

- Renforcement des moyens de lutte contre la fraude ;
- Renforcement des obligations des plateformes numériques pour garantir le paiement des cotisations ;

de santé et des Ephaad.

En savoir plus :

- ***L'Essentiel* : [Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024](#)**

Les autres textes examinés par le Sénat

Adoption définitive de la loi visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie



Le métier de secrétaire de mairie est indispensable à la vie de cette collectivité qui est le premier service public de proximité pour les habitants.

Nous avons constaté par nos travaux au Sénat que plusieurs milliers de postes de secrétaires de mairie étaient vacants, et qu'un tiers des effectifs partira à la retraite d'ici 2030.

A la fin de l'année 2023, le Parlement a définitivement adopté la loi visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, texte d'initiative sénatoriale.

Celui-ci prévoit :

- Création d'une voie de promotion interne dérogatoire;
- Création d'une formation initiale qualifiante;
- Bénéfice d'un avantage spécifique d'ancienneté.

Nous avons bien évidemment enrichi ce texte au fur et à mesure de son examen :

- Consécration dans le CGCT de l'exercice des fonctions de secrétaire de mairie;
- Remise d'un rapport du Gouvernement au Parlement en vue de la création d'une filière universitaire dédiée au métier de secrétaire;
- Instauration d'une formation initiale commune ;
- Facilitation de la promotion interne.

Pour en savoir plus :

- ***L'Essentiel* : ["Revaloriser le métier de secrétaire de mairie"](#)**

- ***La loi en clair***

Culture citoyenne :

Le Sénat adopte une proposition de loi inspirée d'une Mission d'information de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

- **Renforcement du code de l'éducation** pour la connaissance des institutions et les principes et valeurs de la République ;
- **Modification du code du service national** pour recentrer la JDC sur l'information des enjeux de la défense et de la sécurité et l'orientation des jeunes en difficulté ;



- **Renforcement de la protection des étudiants élus municipaux, départementaux et régionaux** afin qu'ils disposent des mêmes garanties que les salariés titulaires des mêmes mandats ;

- **Retour au système de double procuration** afin de ne plus limiter à une seule et amélioration de l'accès à la propagande électorale sous forme électronique ou classique.

La défiance se creuse entre élus et citoyens, en témoigne l'abstention croissante aux élections et la suspicion qui pèse sur l'action publique. Nous avons donc conduit à la Commission de la Culture, de l'Education et de la Communication une mission d'information sénatoriale en 2022 intitulée « **Comment redynamiser la culture citoyenne ?** ».

Pour en savoir plus :

- **[Le dossier législatif : Renforcer la culture citoyenne](#)**

Dans une proposition de loi adoptée le 23 novembre, nous avons repris les recommandations de cette mission d'information :

Le Sénat adopte une proposition de loi visant à favoriser le réemploi des véhicules, au service des mobilités durables et solidaires sur les territoires



Ce texte est pensé pour favoriser la mobilité des personnes défavorisées et prévoit d'autoriser les autorités organisatrices de mobilité à réemployer les véhicules peu polluants éligibles à la prime à la conversion, afin que ceux-ci bénéficient aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale (avec un système de location de véhicules à prix modique).

Le 13 décembre, nous avons adopté une proposition de loi tendant à allonger la durée de vie de certains véhicules, initialement destinés à aller à la casse dans le cadre de la prime à la reconversion.

Le texte doit maintenant faire l'objet d'un examen par l'Assemblée nationale.

Pour en savoir plus:

- **[L'Essentiel : "Mobilité solidaire : transformer la prime à la casse en un levier de réemploi de véhicules"](#)**

Collectivités et transition écologique des bâtiments scolaires : le Sénat souhaite accélérer et améliorer la rénovation des écoles.

Pour faire simple, le seuil minimal obligatoire d'investissement de la collectivité « propriétaire » du bâtiment est divisé par deux



Avec un patrimoine vieillissant et non adapté aux changements climatiques, nous avons adopté le 14 décembre dernier une proposition de loi visant à assurer les travaux de rénovation et de performance énergétiques de l'ensemble des bâtiments scolaires.

par cette proposition de loi (de 20 à 10%).

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de ce texte qui concerne l'ensemble des collectivités.

Pour en savoir plus :

- **L'Essentiel : "Le bâti scolaire à l'épreuve de la transition écologique"**

Adoption définitive de la loi relative aux services express régionaux métropolitains (SERM).



Après un vote définitif du Sénat le 18 décembre, **la loi sur les services express régionaux métropolitains a été définitivement adoptée par le Parlement.** Celle-ci vise à assurer l'objectif de doubler la part modale du ferroviaire dans les grands pôles urbains, fixé en 2019 avec la loi LOM.

Cette loi définit clairement les SERM et leurs objectifs tout en fixant une procédure de labellisation, sur proposition des collectivités territoriales concernées.

La proposition de loi élargit en outre le périmètre d'action de la SGP et lui permet notamment d'être désignée maître d'ouvrage de projets d'infrastructures nouvelles du réseau ferré national, de façon complémentaire à la SNCF.

Le Sénat a bien évidemment fait adopter des mesures visant à renforcer le rôle des collectivités territoriales dans le processus de déploiement des SERM, à l'intégration des cars express et des réseaux cyclables (dans une logique d'équité territoriale et d'intermodalité) et à mettre en place une tarification spécifique des péages ferroviaires.

Pour en savoir plus :

- **L'Essentiel : "Services express régionaux métropolitains : un choc d'offre nécessaire, à penser par et pour les territoires"**

Adoption définitive de la loi visant à garantir le respect du droit à l'image des enfants

Ce texte prévoit de modifier le code civil s'agissant des règles relatives à l'autorité parentale, pour y intégrer le respect de la vie privée et le droit à l'image, et à mieux sensibiliser les parents à leurs obligations.



De plus en plus de parents partagent sur les réseaux sociaux des vidéos ou des photos de leurs enfants, sans prendre conscience des conséquences préjudiciables pour ceux-ci (harcèlement, utilisation des images et informations par des pédocriminels, santé mentale...).

C'est une situation que je déplore depuis maintenant plus de dix ans dans mes travaux et mes rapports sénatoriaux : la formation de tous au numérique, ses enjeux et ses risques, doit être au cœur de nos priorités, y compris pour les parents.

Le texte a été définitivement adopté en février 2024 par l'Assemblée nationale qui a repris l'ensemble de nos premières propositions en décembre 2023 lors du dernier examen par le Sénat.

Nous avons tenu à ce que la protection du droit à l'image d'un enfant soit obligatoirement assurée en commun par les deux parents, à donner la possibilité au juge des affaires familiales d'interdire à un parent la diffusion d'un contenu relatif à l'enfant sans l'accord de l'autre parent et à refuser de créer un cas de délégation de l'exercice du droit à l'image de l'enfant lorsque la diffusion de l'image de celui-ci par ses parents porte gravement atteinte à sa dignité ou à son intégrité morale.

Pour en savoir plus :

- ***L'Essentiel : "[Garantir le respect du droit à l'image des enfants](#)"***

- ***La loi en clair***

Mes autres travaux et interventions

Adoption définitive de ma proposition de loi sur les restes humains

Discussion Générale - Adoption Conclusions CMP
Proposition de loi Restes Humains - 18 décembre 2023



Les restes humains présentent des spécificités par rapport aux autres biens culturels, sur lesquels je travaille également. Ils nécessitent de leur réserver un traitement particulier.

La proposition de loi définit la procédure et les conditions de dérogation au principe d'inaliénabilité des biens relevant du domaine public. Elle fixe un cadre général à la sortie des collections publiques de restes humains qui y sont conservés, dans le but de les restituer à des Etats tiers. Et il faut dire que les demandes sont nombreuses.

Une centaine de restes humains identifiés qui n'ont rien à faire dans des collections

Fruit d'un travail de plusieurs années, mené collectivement au Sénat par l'ensemble des groupes politiques, **nous avons définitivement adopté ma proposition de loi**, déposée avec mes collègues Max Brisson (LR) et Pierre Ouzoulias (CRCE), sur les restes humains et leurs restitutions, à la fin de l'année.

C'est un thème qui m'est particulièrement cher depuis 2008 et ma première loi sur la restitution de Têtes Maories à la Nouvelle-Zélande, à partir de la restitution de la tête maori du muséum de Rouen.

publiques de profanations de tombes, de captures de guerre méritent de

Pour en savoir plus :

- **L'Essentiel** : **"La restitution des restes humains appartenant aux collections publiques"**

- **La loi en clair**

Présentation des conclusions de mes travaux sur la cyber sécurité européenne



Dans la continuité de mes travaux sur le numérique, nous avons adopté ce trimestre avec deux collègues, Audrey Linkenheld (SER) et Cyril Pellevat (LR), **une proposition de résolution européenne portant des remarques sur le projet de règlement européen sur la cyber-sécurité.**

J'ai également été à l'initiative d'un rapport et d'une proposition de résolution européenne.

La cybersécurité est un défi majeur pour protéger l'ensemble des acteurs publics et privés, en témoignent les nombreuses cyber-attaques contre les collectivités territoriales et les hôpitaux ces dernières années.

Nous appelons notamment à ce que la coopération entre les autorités de cybersécurité des Etats membres soient renforcées, qu'une véritable stratégie soit mise en place au niveau européen et que des moyens soient mis en œuvre afin que les entreprises, collectivités et administrations puissent renforcer leurs systèmes de protection et anticiper les cyber-attaques.

Mise au point sur le projet de règlement européen sur la liberté des médias



principe de subsidiarité en vertu duquel l'Union Européenne ne doit en aucun cas dépasser ses compétences et laisser le soin aux Etats membres de légiférer sur un certain nombre de sujets.

En l'occurrence, cette harmonisation législative prévue par le règlement est bienvenue mais doit laisser toute latitude aux Etats membres pour développer leur propre

Alors que les travaux sur la liberté des médias par l'Union Européenne arrivaient à leur fin, **nous avons tenu à réaffirmer le 14 décembre la position de la Commission des affaires européennes du Sénat sur ce texte, dont j'ai été rapporteure.**

Je me félicite que le Parlement européen ait tenu compte de nos observations, à savoir notre demande de faire respecter le

réglementation des médias afin de protéger la liberté ainsi que le pluralisme et de promouvoir la diversité culturelle et linguistique.

Nous sommes également satisfaits de la réaffirmation dans le texte final du financement des médias, qui doit être stable, suffisant, transparent, indépendant et pérenne.

Questions au Gouvernement

Question d'actualité au Gouvernement – Demande de clarification par rapport à la situation de conflits d'intérêt d'un ancien membre du gouvernement



QAG - 20 décembre 2023

Ethique et déontologie

La pratique bien connue du "pantouflage" qui consiste pour d'anciens membres du gouvernement ou membres de leur cabinet, sans temps mort, de se mettre au service de puissantes entreprises, principalement extra-européennes.

C'est la raison pour laquelle, le 20 décembre dernier, j'interrogeais la Première ministre, Elisabeth Borne sur la contestable et contestée valorisation d'une start-up française « Mistral-AI » de laquelle l'ancien ministre du numérique, Cédric O, est membre du conseil d'administration et investisseur.

Cette situation pose question : la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) avait indiqué à l'ancien ministre qu'il ne pouvait travailler dans une entreprise en lien avec le numérique. D'autant qu'il siège dans l'organe consultatif du Gouvernement sur le projet de réglementation sur l'intelligence artificielle.

Vous pouvez retrouver sur Youtube la question d'actualité au Gouvernement que j'ai posée en décembre en réaction à cette situation.

Remboursement du filet anti-inflation accordé aux collectivités

La crise énergétique a frappé durement l'ensemble des collectivités, en particulier celles disposant de faibles moyens.

A la demande du Sénat, le Gouvernement avait accordé un aide anti-inflation. Il faut dire que le résultat fait peur : les conditions d'attribution ont non seulement été opaques, mais certaines collectivités ayant disposé d'une avance ont été notifiées d'une demande de remboursement au motif qu'elles ne seraient pas éligibles !

J'ai donc interpellé le Gouvernement par une question écrite sur cette situation.

Situation des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers

Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers participent pleinement à la vie du territoire et à la préservation de la biodiversité. Pourtant, elles ne sont pas considérées comme des entreprises agricoles et sont soumises au régime des bénéfices commerciaux.

J'ai donc interpellé le Gouvernement par le biais d'une question écrite afin de connaître les points de blocage empêchant de qualifier l'activité de ces entreprises comme relevant du code rural et de la pêche maritime.

Répartition de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau dans le cadre d'une installation de production d'électricité d'origine nucléaire



Des élus m'ont interpellée au sujet de la construction de nouveaux EPR2 à Penly. Alors que les communes et établissements public de coopération intercommunale (EPCI) avoisinants à la centrale de Penly vont également subir des contraintes et obligations liées à cette construction, ils regrettent que les recettes de l'imposition forfaitaire sur les entreprises (IFER) ne puissent être reversées qu'à un seul EPCI, en l'espèce la Communauté de communes de Falaises du Talou.

J'ai donc interrogé le Gouvernement sur la répartition de l'IFER dans le cadre d'une installation de production d'électricité d'origine nucléaire.

Intervention lors de la discussion générale de la proposition de loi visant à conforter la filière cinématographique.



Lors de la discussion générale portant sur la proposition de loi visant à conforter la filière cinématographique, j'ai soutenu au nom de mon groupe les mesures nouvelles portées par mes collègues qui visent à consolider la place de la salle de cinéma dans le paysage des petites villes.

J'ai également tenu à interpeller le Gouvernement sur deux sujets d'inquiétude pour le secteur d'un cinéma : la mise en danger des dispositifs d'éducation à l'image et les discours de Bercy ainsi que du ministre de l'économie sur la régulation de l'intelligence artificielle et le droit d'auteur.



FORGES-LES-EAUX - Cérémonie de vœux de la commune

PARIS - Inauguration de la 28ème édition du Salon du Patrimoine au Carrousel du Louvre. Y étaient présentes de nombreuses associations de défense du territoire ainsi que de nombreuses entreprises de notre territoire de la Seine-Maritime.



VAL-DE-SCIE - Cérémonie de vœux de la Communauté de Communes Terroir de Caux



PARIS - 21ème édition de la Semaine du Son.



BIVILLE-LA-BAIGNARDE - Cérémonie de vœux de la commune



ROUEN - Rassemblement contre l'antisémitisme devant l'Hôtel de ville pour condamner fermement tous les actes antisémites et réaffirmer les valeurs de notre République



PALERME - Déplacement d'une délégation Normande en Sicile sur les traces des Normands.



PARIS - Accueil d'étudiants du BTS du Lycée Thomas Corneille de Barentin



NEUFCHÂTEL-EN-BRAY - Cérémonie de vœux de la commune



PARIS - A la première de mini-série "De grâce" tournée au Havre, réalisée avec le soutien de la Région Normandie et diffusée par Arte.

PARIS - Congrès des maires, un rendez-vous annuel toujours aussi important pour les élus



PARIS - Intervention en conclusion de la dernière Agora du FIC (Forum international de la Cybersécurité)



MONT-SAINT-AIGNAN - Inauguration des travaux de la piscine Eurocéane



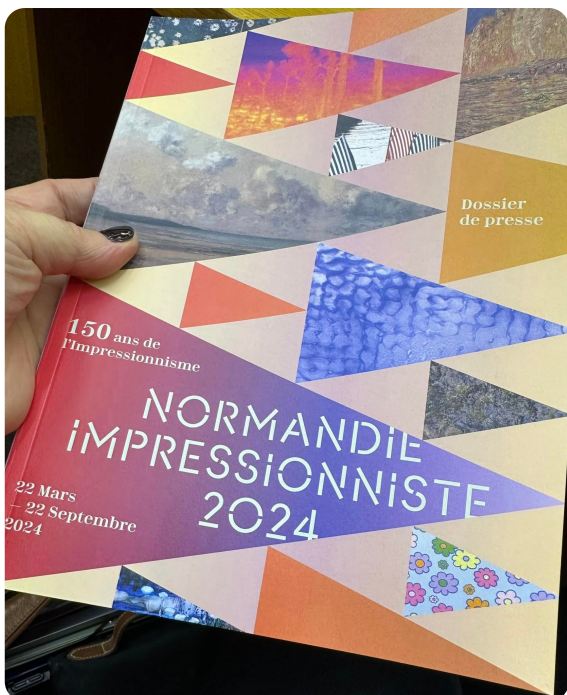
PAVILLY - Cérémonie de vœux de la commune



GOURNAY-EN-BRAY - Cérémonie de vœux de la commune



QUEVREVILLE-LA-POTERIE - Cérémonie de vœux de la commune



PARIS, Musée d'Orsay - Conférence de presse de lancement du festival "Normandie Impressionniste 2024", plus de 150 événements dans toute la Région Normandie pour les 150 ans de l'Impressionnisme !



ROUEN - Aux côtés des agriculteurs rassemblés devant la Préfecture de Région



CAEN - Grande réunion à l'université pour la présentation du projet de célébration du millénaire de la naissance de Guillaume Le Conquérant en 2027



LONDRES - Déplacement d'une délégation Normande sur les traces de Guillaume le Conquérant pour préparer le millénaire de sa naissance en 2027



HODENG-HODENGER - Bicentenaire de la commune, réunification de deux paroisses Hodeng et Hodenger et donc des deux communes, il y a 200 ans !



PARIS - Remise de prix du Cercle Richelieu Senghor, défend ardemment la francophonie et distingue chaque année par un prix une personnalité ayant contribué à faire avancer la cause de la langue française.



GOURNAY-EN-BRAY- Echanges avec les élus de la Communauté de Communes des 4 Rivières avec mes collègues sénateurs de la majorité sénatoriale "Une Passion commune"



LES GRANDES-VENTES - Inauguration du nouveau Centre d'incendie et de secours



MONT-SAINT-AIGNAN - Inauguration de la nouvelle école vétérinaire UniLaSalle, en présence du ministre de l'agriculture, Marc Fesneau



FONTAINE-LE-BOURG - Cérémonie de vœux de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin



RY - Soutien à la commune de Ry, sélectionnée pour le village préféré des français



TOURVILLE-SUR-ARQUES - Cérémonie de vœux de la commune



ROUEN - Intervention avec le Secrétaire général de la Préfecture de Normandie, en introduction du forum "Entreprendre dans la Culture"

Revue de presse

76Actu : ["Piscine, médiathèque, collège, abattoir... les 12 travaux de Forges-les-Eaux"](#)

01 Net : ["Health Data Hub : tout comprendre à la polémique sur la plateforme de données de santé des Français"](#)

LA GAZETTE DES COMMUNES : ["Dépôts sauvages : y aura-t-il des poursuites judiciaires systématiques à l'encontre des contrevenants, même s'ils ont retiré leurs déchets ?"](#)

LA TRIBUNE : ["Rétrogradation du Numérique au gouvernement : la douche froide de la French Tech"](#)

PARIS-NORMANDIE : ["2027 : la Région Normandie se prépare à célébrer le millénaire de son héros Guillaume le Conquérant"](#)

PUBLIC SENAT : ["Surexposition des jeunes aux écrans : Tous responsables ?"](#)

Nous contacter

Au Sénat
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06
Tel : 01.42.34.29.95
[**c.morin-desailly@senat.fr**](mailto:c.morin-desailly@senat.fr)

Léa DIVO

En Seine-Maritime
Permanence parlementaire
8 bis rue Alsace-Lorraine
76000 ROUEN
Tel : 02.35.15.38.30
[**catherine.morindesailly@wanadoo.fr**](mailto:catherine.morindesailly@wanadoo.fr)

Anne-Sophie DESCHAMPS

Directrice de la publication : Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime



Les **CENTRISTES**
le nouveau centre

Union
Centriste
Sénat

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la lettre électronique de Catherine MORIN-DESAILLY. Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre électronique de Catherine MORIN-DESAILLY, vous pouvez vous [désabonner](#).

Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Seule Catherine MORIN-DESAILLY est destinataire des informations que vous lui communiquez.